řé



REFLEX



En début d'année, nous redoutions le pire quant à notre situation financière « difficile », au regard de cette crise qui perdure, des angoisses qui se développent, des aides et autres subventions qui s'amenuisent... et j'en passe!

Et bien non ! Par un suivi de tous les instants de nos dépenses de fonctionnement tout au long de l'année, par le choix de solutions astucieuses nous assurant un désendettement rapide (en confiant à un bailleur social la gestion de nos immeubles), nous sommes à nouveau très satisfaits et soulagés d'avoir parfaitement assuré la maîtrise de nos engagements.

Et « cerise sur le gâteau », le legs providentiel d'une généreuse donatrice est venu nous rassurer sur les lendemains moroses.

Par ailleurs, l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) étant enfin achevée, nous n'aurons plus à supporter les dépenses correspondantes qui ont grandement contribué à accroître notre endettement.

L'année 2012 s'annonce donc sous de bien meilleurs auspices, nous autorisant à envisager un budget plus confortable et donc une reprise possible de nos investissements que se soit pour l'assainissement ou la voirie. Bien sûr, d'autres travaux de moindre importance financière seront réalisés comme des travaux en éclairage public, en réfection du réseau de distribution d'eau... etc.

Comme je le précisais, en début d'édito, la situation actuelle qui nous agite n'est pas bonne, voire inquiétante pour encore... un certain temps, je le crains.

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3
Les Brèves	P4
Les Associations	P4 P5
En Chartreuse	P6 P7
Mémento	P8

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information Qualité de Vie »
Tirage : 500 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution. Imprimé par nos soins.

Tout en gardant les pieds sur terre, je peux vous assurer que les élus de St Joseph ne veulent surtout pas se laisser abattre mais au contraire souhaitent réagir, par tous les moyens, pour encore et toujours promouvoir une meilleure qualité de vie pour nos administrés.

Encore une fois, j'adresse mes plus vifs remerciements et toutes mes félicitations à toutes celles et tous ceux : les bénévoles, « les sans grades », qui toute l'année se dévouent inlassablement pour mener avec succès les missions qu'ils se sont fixées, que se soit dans le milieu social, sportif, culturel.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, je vous invite à la traditionnelle cérémonie des voeux qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30 à la Salle des Fêtes de notre charmant village.

Le Maire

Claude DEGASPERI

L'ACCUEIL PUBLIC **EN MAIRIE**

Ouverture des bureaux : le lundi de 16h00 à 19h00, le mercredi de 9h00 à 12h00. le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Tél: 04 76 55 21 69

Permanences des élus :

- M. PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme reçoit le mercredi de 18h00 à 19h00,
- M. le Maire et M. OCCELLI, 1er Adjoint sont présents en Mairie le samedi de 10h30 à 12h00 (et sur rendez-vous).

Nous vous rappelons que toutes les réservations de salles communales s'effectuent auprès de l'Agence Postale Communale, qui gère maintenant ce service. Vous prendrez note des horai-

Le lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30, Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00.

Tél: 04 76 55 21 75.

ARRETE DU MAIRE DENEIGEMENT

ARRETE N° 46/2011, DE PO-LICE DU MAIRE PORTANT RE-GLEMENTATION DU DENEIGE-MENT ET DE L'ENLEVEMENT **DU VERGLAS**

LE MAIRE DE ST JOSEPH DE RIVIERE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212-2;

VU le Code Pénal et notamment les articles R610-5 et 1384;

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 25, R 26, R 26.1, R 27 et R 225,

VU l'article 99-8 du Règlement Sanitaire Départemental de l'Isère précisant que les arrêtés



municipaux fixent les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas ;

CONSIDERANT que l'entretien des voies publiques par temps de neige et de verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir les habitants contre les risques d'accidents,

CONSIDERANT les mesures prises par la collectivité en vue d'assurer la sécurité des usagers des voies publiques,

CONSIDERANT la nécessité d'associer les riverains aux opérations de viabilité hivernale,

ARRETE

ARTICLE 1

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

ARTICLE 2

Par temps de gelée, il est interdit de déverser sur la rue la neige ou glace provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs

ARTICLE 3

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires des habitations riveraines des voies publiques ou de leurs dépendances, sont tenus, afin d'éviter toute descente de neige de toit pouvant causer des dégâts aux biens ou des accidents aux personnes, d'effectuer le déneigement de leurs toitures ou d'installer des crochets à neige.

ARTICLE 4

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur. Le Maire.

M. l'Adjudant-Chef, Commandant de la brigade de gendarmerie de St Laurent du Pont, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à St Joseph de Rivière, le 28 novembre 2011







INFORMATION CCAS

Les membres du CCAS et les jeunes de la commune auront le plaisir de distribuer les colis de fin d'année, pour les personnes âgées qui ne peuvent assister au repas, le samedi 17 décembre 2011 à partir de 9 heures. Merci de votre accueil.

LA FORET DU GRANS ESSART DITE « FORET DE LA RONGE »

La Commune possède une forêt de 14330m2 au sud ouest du hameau des Grollets.

En 2010, une « coupe blanche », soit une coupe en totalité des épicéas a été nécessaire suite à une maladie de ces arbres.

En 2011, ce fut bien sur, l'année où il fallut rechercher les solutions de la replantation. En accord avec Alice MOREL et Gérard BOIS de l'ONF, il a été trouvé une solution adaptée au climat de notre époque.

Replantation en mélangeant les essences : résineux et feuillus. Tout d'abord, les frênes qui poussent en aventure sont conservés, le douglas, l'épicéa et des feuillus : hêtres et érables sont plantés.

Pour financer cette opération, grâce à la collaboration de l'ONF et de la Commune, un mécénat se développe avec l'entreprise SIE-MENS et la participation de quatre classes de notre école communale.

Ce printemps, quatre sorties d'une demi journée avec les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 s'organisent sur le terrain avec la collaboration d'Hervé GLEREAN formateur à l'ONF.

La forêt est alors débroussaillée mécaniquement sauf les frênes et cet automne la plantation commence. Le 18 octobre 2011 la classe de CE1 est venue planter quelques feuillus.

Ce jeudi 24 novembre 2011 34 cadres de l'entreprise SIEMENS encadrés par Jean Pierre ARTHAUD viennent à leur tour planter 60 arbres. De ce fait, la totalité de la forêt est maintenant reboisée.

Une étroite collaboration, ONF, SIEMENS, Commune, permet donc de valoriser notre patrimoine forestier.

Les générations futures pourront donc reconnaître cette valorisation tout en sachant que l'évolution du réchauffement climatique a été défendue par cette biodiversité.

Merci encore à celles et ceux qui ont ainsi permis cette belle opération.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes souhaitant être inscrits sur les listes électorales doivent se faire connaitre en mairie au plus tard le 31 décembre 2011.

A cet effet, une permanence sera tenue :

le samedi 31 décembre 2011 de 10H à 12H en mairie.

Les documents nécessaires à l'inscription sont les suivants :

- formulaire d'inscription à remplir sur place
- photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois précisant votre nom et prénom.

Pour tout renseignement complémentaire ou toute demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter au 04-76-55-21-69 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie.

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille :

Le mardi de 17h à 19h.

Le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

La bibliothèque sera fermée du 23 au 31 décembre.

Réouverture le mardi 3 janvier 2012.

Cet automne, le fonds adulte s'est enrichi de nombreuses nouveautés :

Le passager de J.C. Grangé,

Requiem des abysses de M. Chattam,

L'armée furieuse de F. Vargas

Naissance d'un pont de De Kerangal (prix médicis 2010)

La femme au miroir de E.E. Schmitt

L'étrange voyage de Monsieur Daldry de M. Levv

Rien ne s'oppose à la nuit de D. de Vigan Les enfants et les jeunes n'ont pas été oubliés : des albums, romans et bandes dessinées sont à découvrir.

La bibliothèque sort des murs et propose des lectures à voix haute aux résidents de la Maisonnette, au foyer de vie.

Prochain rendez-vous le mardi 6 décembre sur le thème de la gourmandise.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année!

Que votre cœur soit rempli de joie et votre chaussette de merveilleux cadeaux.

ES BREVES



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

NOUVEAU POINT DE VENTE TRANSISERE

Nous vous rappelons qu'il est important de rapidement procéder à l'inscription de votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire 2012-2013.

Ceci concerne les enfants nés en 2009. Il est nécessaire d'avoir le plus tôt possible les informations sur les effectifs afin d'anticiper une éventuelle création ou fermeture de classe : l'inspection académique rassemble les informations très tôt pour statuer sur le nombre de classes.

Voici la liste des documents demandés pour une première inscription :

- livret de famille,
- carnet de vaccination,
- justificatif de domicile.



Nous vous informons que le Bar-Tabac-Presse « Chez Yves », au Bourg devient point de vente de Transisère, le réseau de transport du Conseil Général.

Plus trouverez pour tous vos trajets en cars différentes formules de tickets : carte 10 trajets, 1 trajet, pass 1 jour et pass mensuel.



COMITE DES FETES

Je remercie toutes les personnes qui nous ont aidé pour les 21 Km de St Jo, car sans elles nous ne pourrions pas accueillir et diriger les coureurs. Un grand merci, aussi, à nos donateurs pour leur aide financière et matérielle.

Si vous voulez vous investir ou apporter de nouvelles idées n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Le comité des fêtes vous souhaite un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président. Paul BUISSIERE



Sapins de Noël 2011

L'ECHO ALPIN vous offre DEUX POSSIBILITES pour votre sapin!

Les membres de l'association musicale de St Joseph de Rivière vous proposent un choix varié de sapins de Noël.

VOUS VOULEZ ETRE LIVRE

Remplissez le bon ci-dessous avant le 8 décembre 2011 au soir et commandez :

par téléphone :

- Robert Aurel: 04 76 55 48 88 (robert.aurel@orange.fr)

- Anne Flambard : 04 76 06 43 28

Ou

par email. Envoyez-nous toutes les informations du bon à l'adresse suivante echo.alpin@laposte.net

Un email d'accusé de réception vous confirmera la prise en compte de votre commande.

Les sapins seront livrés par les membres de l'Echo Alpin à votre domicile le samedi 10 décembre en fin de matinée. Paiement à la livraison.

VOUS PREFEREZ LE CHOISIR SUR PLACE à SAINT JOSEPH

Venez à la bascule

samedi 10 décembre entre 9h30 et 13h.

De nombreux sapins de taille et de variétés différentes vous y attendront et

une boisson chaude vous sera offerte.



Mr, Mme, Mlle Adresse précise:

Téléphone: / / / /

Email:

Commande (cochez la case de votre choix)

épicéa sur croisillon

[] *I,5-2m:* 16 Euros

épicéa raciné en conteneur

[] 1-1,25 m : 27 Euros

sapin de Nordmann sur croisillon

[] *I-1,25m: 25* Euros

sapin de Nordmann raciné en conteneur (quantité limitée)

[] 1-1,25 m : 34 Euros

Le sapin de Nordmann a la particularité de garder ses aiguilles beaucoup plus longtemps que l'épicéa.

Ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNAUTE DES COMMUNES CHARTREUSE GUIERS

LES DASRI EN DECHETERIE

Pour sa rentrée 2011-2012 et afin d'élargir encore davantage le service à ses usagers, la Communauté de Communes Chartreuse Guiers (CCCG) a décidé de changer de mode de gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des patients en autotraitement.

Ainsi, à compter du 1^{er} septembre prochain, le véhicule Medibus qui stationnait une fois par trimestre à St-Laurent-du-Pont est supprimé et ces déchets seront récupérés au sein de la déchèterie intercommunale d'Entre-Deux-Guiers (s'adresser directement au gardien).

Le regroupement des DASRI avant collecte et traitement se fera 1 fois par mois, selon les dates indiquées ci-dessous :

du mardi 6 au jeudi 8 décembre 2011 du mardi 10 au jeudi 12 janvier 2012 du mardi 7 au jeudi 9 février 2012 du mardi 13 au jeudi 15 mars 2012 du mardi 10 au jeudi 12 avril 2012 mardi 15 mai 2012 <u>uniquement</u> du mardi 12 au jeudi 14 juin 2012 du mardi 10 au jeudi 12 juillet 2012 du mardi 7 au jeudi 9 août 2012

En dehors de ces périodes, aucun dépôt de DASRI ne sera accepté sur le site.

Ce service est destiné <u>exclusivement aux</u> <u>particuliers</u> de la CCCG et de la CC du Mont Beauvoir ; les professionnels de santé doivent évacuer les déchets issus de leurs activités via des prestataires privés de leur choix.

Par contre, dorénavant, les personnes concernées devront au préalable se munir des collecteurs spécifiques pour le stockage de leurs DASRI auprès des officines de pharmacie et des pharmacies à usage intérieur qui devront les leur fournir gratuitement, comme le stipule le décret n°2010-1263 du 22 octobre 2010.

Aucun contenant ne sera délivré par la CCCG.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter!

Communauté de Communes Chartreuse Guiers, 4 place du Xème Groupement 38 380 SAINT-LAURENT-DU-PONT

Tél.: 04.76.55.12.84 /

Email: cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr Service Déchets: 04.76.55.48.60 ou dechets.cccg@orange.fr

OSONS LE COMPOSTAGE

Déchets de cuisine, de tonte, de taille de haies... si beaucoup d'entre nous entassent tout cela dans un coin du jardin ou possèdent un composteur, les déchets verts ont encore représenté en 2010 près de 844 tonnes, soit 21% des déchets acceptés en déchèterie.

Ceux-ci sont ensuite transportés jusqu'à la plateforme de compostage de St-Quentinsur-Isère où ils sont valorisés à 100%.

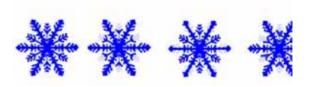
Mais quel coût pour le transport ! Sans compter le bilan carbone !

Dans un souci d'amélioration, la Communauté de Communes Chartreuse Guiers, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, a lancé cette année une opération afin d'inciter et mieux maîtriser le compostage. En mai, 46 personnes ont ainsi suivi la formation sur 3 sites: St-Laurent-du-Pont. Miribel-les-Echelles et Entre-Deux-Guiers. Avec beaucoup de pédagogie, M. Christian Nanchen, expert en la matière, a animé ces réunions riches en techniques, complétées par des visites de jardins sur le terrain. Début septembre, une nouvelle rencontre permettait à 13 participants d'approfondir leurs connaissances et surtout d'échanger sur leurs différentes expériences menées au cours de l'été. Grâce à l'évolution de leurs pratiques, plusieurs personnes ont reconnu avoir réduit ou supprimé leurs voyages à la déchèterie.

Alors, cet automne, vous aussi faites l'expérience, suivez ces quelques conseils de notre maître composteur :

- laisser sur le sol la dernière tonte ;
- faire un petit tas avec les feuilles et les fines tailles de haies, passer dessus avec la tondeuse et épandre le broyat obtenu au pied des arbres et arbustes ;
- diversifier les matières dans le composteur et alterner les couches de déchets secs (feuilles, branches, ...) et humides (déchets de cuisine, marc de café, ...);
- brasser régulièrement le compost (1 fois par mois) pour favoriser la circulation de l'air.

Donnons-nous rendez-vous au printemps prochain pour le renouveau de votre jardin!



ASSOCIATION LES ENTRECHATS



L'association « Les EntreChats » agit depuis le printemps 2009 sur votre secteur pour protéger les populations de chats errants dits « chats libres ».

Après bientôt 3 ans de fonctionnement, nous sommes fiers d'annoncer la prise en charge de plus de 300 chats, essentiellement sur nos communes partenaires (Entre-deux-Guiers, Les Echelles, St Laurent du Pont, Miribel-les-Echelles, St Pierre de Chartreuse, St Joseph de Rivière, St Christophe sur Guiers). Environ la moitié d'entre eux a trouvé une nouvelle famille d'adoption, l'autre moitié conserve son statut de « chat libre » : ils sont stérilisés et identifiés avant d'être remis sur site aux bons soins de personnes bénévoles qui les nourrissent et que nous remercions « chatleureusement ».

Afin de poursuivre nos actions, nous avons besoin de vous. Vous pouvez nous apporter votre aide de différentes façons :

Vous pouvez nous signaler des groupes de chats libres pour lesquels il faut envisager la stérilisation avant le printemps pour limiter la surpopulation féline et les nuisances qui l'accompagnent

Vous pouvez adhérer ou donner à l'Association (l'adhésion est de 10 euros annuels)
Nous recherchons un local (avec eau et électricité) qui pourrait être mis gracieusement à notre disposition, pour assurer la surveillance post-opératoire pendant quelques jours après la stérilisation des chats libres avant leur remise en liberté ainsi que pour stocker notre

matériel (trappes, cages, croquettes...)

Nous recherchons des gens habitant en maison/ferme avec terrain qui accepteraient d'accueillir des chats libres que nous ne pouvons pas remettre sur leur lieu d'origine en raison des risques et menaces qui pèsent sur eux. Il vous suffirait alors de leur assurer le gîte et le couvert (avec croquettes fournies par nos soins).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements, et à nous suivre via notre site internet : www.lesentrechats.fr

Les EntreChats 1, Place du 11 novembre 38380 Entre-deux-Guiers 06 85 59 02 52 / 06 70 36 06 58 lesentrechats@laposte.net

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Faire valider mon expérience par la VAE (VAE = Validation des Acquis de l'Expérience)

La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir un diplôme ou un titre, sans nécessairement avoir à suivre une formation.

Vous souhaitez vous informer ou vous engager dans un projet de Validation des Acquis de l'Expérience,...

Vous souhaitez mieux connaître ce dispositif, les différentes étapes, les modalités de financement,.....

Participez à la réunion d'information organisée par le Relais Territorial CENTRE ISERE :

Vendredi 9 Décembre 2011 à 13h00 dans les locaux du Pays Voironnais

40 rue Mainssieux 38500 VOIRON

Sans inscription, gratuite, cette réunion est accessible, à toute personne souhaitant obtenir des informations.

A l'issue de la réunion, possibilité de prendre un RV afin de bénéficier d'une prestation individuelle.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur www.emploi-paysvoironnais.org

Pour plus de renseignements : Anne-Marie Fischer, Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan 04 76 93 17 18.



CALENDRIER 2012

JANVIER

Vendredi 6Vœux du MaireMunicipalitéDimanche 15Vente diots-andouillesla ChasseDimanche 29Repas des AînésMunicipalité

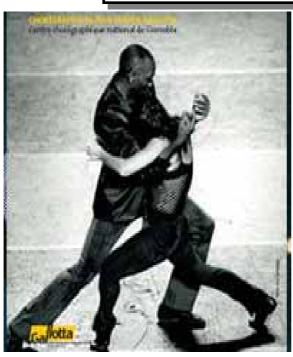
FEVRIER

Jeudi 9Assemblée GénéraleUNRPAVendredi 10Défilé carnavalesqueEcoleDimanche 12Repas « Diane du Choroland »la ChasseSamedi 18Spectacle « Saison Nomade »Centre Social

MARS

Samedi 17 St Joseph Comité des Fêtes
Samedi 24 Loto Sou des Ecoles
Samedi 31 Concert de Printemps Echo Alpin
Samedi 31 Goûter des Anciens Familles Rurales

SAISON NOMADE - CIE J.C. GALLOTTA



Sous le titre Contes avant la nuit, Jean-Claude Gallotta et ses danseurs proposent des duos et des solos reliés entre eux par l'imaginaire de la nuit, la nuit des villes, où les couples complotent, où les solitaires soldent leurs rencontres éphémères, où le moindre frôlement raconte des mystères, où le moindre silence semble contenir trop de secrets, d'alcools et de peurs. La danse y est à son aise, elle a partie liée avec la nuit. Soeurs originelles, sans doute, l'une comme l'autre sait mieux que personne dire le nondit, sait se mouvoir sans s'annoncer, sait transformer les corps, sait métamorphoser les gestes, sait raconter autrement le réel. C'est donc à des danses de pleine chair, comme des nuits de pleine lune, entêtantes et troublantes, hardies et pudiques, sur la musique de Strigall, que le Centre chorégraphique invite le public avant de l'entraîner pour finir dans une danse collective, sur la scène, où, énigmatiquement, « le rose aura des reflets de bleu ».

<Avec> Ximena Figueroa > Ibrahim Guétissi > Georgia Ives > Thierry Verger > Béatrice Warrand > Thalia Ziliotis < Chorégraphie> Jean-Claude Gallotta < Assistante à la chorégraphie> Mathilde Altaraz < Dramaturgie> Claude-Henri Buffard < Costumes> Jacques Schiotto, assisté de Marion Mercier < Musique> Striguel - Alain Bashung, Résidents de la République < Lumières> Dominique Zappe < Production> Centre chorégraphique national de Grenoble

Samedi 14 janvier 19h30 Virieu

Salle des fêtes
Organisé avec la commission
culturelle de Virieu
04 76 88 21 42

Dimanche 15 janvier 18h00 Gillonnav

Salle des fêtes
Organisé avec la Mairie
04 74 20 53 44

Mercredi 18 janvier | 18h30 Saint-Laurent du Pont

Salle du Revol
Organisé avec Saison Nomade
04 76 55 40 80
www.cs-paysduguiers.fr

Jeudi 19 janvier 20h00 Voreppe

Salle Armand Pugnot
Organisé avec la MJC/MPT et la
ville de Voreppe
09 76 50 08 83

Vendredi 20 janvier | 20h30 Pont de Cheruy

Espace Pontois
Organisé avec le collège MLK de
Charvieu-Chavagneux
04 78 32 25 03

Samedi 21 janvier 20h30 Saint Jean d'Hérans

Salle des fêtes Organisé avec Culture et Détente **04 76 34 99 63**

Dimanche 22 janvier | 18h00 Allemont

Salle polyvalente Organisé avec la MJ de l'Oisans et La Farand'olle 04 76 79 14 74









REFLEX

ERRATUM

Lors de la rédaction du REFLEX de Noël, un article concernant l'association Familles Rurales a été oublié. Merci d'en prendre connaissance. Avec les excuses de la rédaction.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Pour se préparer aux mois automnaux dans la bonne humeur, une quarantaine de Rivièrois se sont retrouvés pour un voyage à destination de St Tropez - Carqueiranne - Ile de Porquerolles.

A l'unanimité, ce fut un « voyage parfait ». Soleil, visites, paysages, guide, hôtel, buffet, ambiance ... tout a contribué à la réussite de ce week-end de détente.

Rendez-vous les 14, 15 et 16 avril 2012 pour un nouveau voyage de 3 jours au cœur des Pyrénées : Lourdes.

Que les personnes intéressées se rassurent, ce n'est pas un pèlerinage... mais un voyage de découverte de cette ville et de sa région.

Cette destination a été choisie suite à une forte demande des participants, aussi nous conseillons aux personnes intéressées de s'inscrire dès à présent car l'Association Familles Rurales ne peut prévoir qu'un seul car (pour des raisons financières) ce qui limite le nombre de places.

PROGRAMME:

JOUR 1

Départ de St Joseph de Rivière à 5 H 15 en direction de Montpellier,

Déjeuner à Carcassonne suivi d'un temps libre dans la cité fortifiée,

Continuation vers Lourdes.

JOUR 2

Promenade en petit train pour découvrir la cité mariale, les vieux quartiers, la ville haute et ses monuments, puis découverte de l'en-

semble religieux,

Déjeuner, départ pour Pau, visite,

Arrêt au cœur du vignoble de Jurançon, retour à Lourdes.

En soirée, possibilité d'assister à la procession aux flambeaux.

JOUR 3

Retour.

Déjeuner à Narbonne suivi d'un temps libre, Retour vers 22 H.

TARIFS:

Extérieur : 319 € Riviérois : 290 € Ados : 230 €

Enfant – 12 ans : 190 €

Nous rappelons que les réservations sont effectives uniquement au paiement.

Renseignements auprès de

Denise PEGORARO tél: 04 76 55 17 74, Michelle GHIOTTI par mail

mich_gh@yahoo.fr,

CALENDRIERS:

La vente des calendriers a débuté, aussi les bénévoles de l'AFR vous remercie d'avance de votre accueil chaleureux lors de leur passage.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS.

